Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Recu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID: 030-213000284-20220330-2022\_03\_042-AR

## Ville de Bagnols-sur-Cèze Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 2022-03-042 du Conseil municipal Séance du 30 mars 2022

\*\*\*\*\*

Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 24 mars 2022
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 24
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 9
Nombre de Conseillers municipaux absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents: Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Anthony CELLIER, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Nicole SAGE, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Alain POMMIER, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Thierry VINCENT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN procuration à J C REY, Laurence SALINAS-MARTINEZ procuration à C. BAUME, Raymond MASSE procuration à M. CEGIELSKI, Mourad ABADLI procuration à P. BERHOMIEU, Sylvain HILLE procuration à C. MUCCIO, Fatiha EL KHOTRI procuration à C. BOISSEL, Corine MARTIN procuration à A.POMMIER, Pascale BORDES procuration à J-L. MORELLI, Audrey BLANCHER procuration à T. VINCENT

Conseillers municipaux absents : aucun

Secrétaire de séance : Jean Christian REY

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID: 030-213000284-20220330-2022\_03\_042-AR

## **Objet : Subvention au lycée Sainte-Marie**

Vu la demande du responsable de la « l'Atelier Défense Citoyenneté » qui souhaite obtenir une subvention pour la formation en tant que « porte-drapeaux »,

Considérant qu'un groupe de 16 élèves volontaires, issus des classes de la 2<sup>nde</sup> à la terminale du lycée Sainte-Marie de Bagnols-sur-Cèze, participe aux actions d'une « l'Atelier Défense Citoyenneté », créé en 2014, en collaboration avec le 1<sup>er</sup> REG de Laudun L'ardoise,

Considérant que « l'Atelier Défense Citoyenneté » aborde plusieurs volets : les valeurs républicaines, le patrimoine culturel, le territoire et les populations favorisant ainsi la cohésion des élèves à la culture citoyenne,

Considérant la présence et la participation de ces élèves aux commémorations patriotiques du 11 novembre et du 8 mai, accompagnant les officiels, en portant les drapeaux et les gerbes,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des Moyens généraux du 23 mars 2022,

## Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

d'attribuer au lycée Sainte-Marie une subvention de 300€.

Cette dépense sera imputée sur le compte 6574-0252 « anciens combattants ».

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 30 mars 2022.

Acte rendu exécutoire Après dépôt électronique en Préfecture

Le 05 avril 2022 et publié le 05 avril 2022 Le Maire Jean-Yves CHAPELET